

Vœu proposé au vote par le SNUipp-FSU, le SE-UNSA, le SNUDI-FO

La CAPD du Gard réunie le jeudi 17 décembre 2009 demande au Ministère que les enseignants lésés dans la promotion à la hors classe en raison d'une erreur du nouveau logiciel de l'administration (application incomplète du barème national) bénéficient immédiatement de cette promotion avec effet rétroactif au 1er septembre 2009.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité des représentants des personnels, l'administration s'étant abstenue.